

Sol et Civilisation

Juin 1996

La lettre - numéro 2

ISSN 1252-9419

EDITORIAL

Pas de droits sans devoirs

Notre société, dans sa marche forcée toujours plus rapide, déstabilise les groupes et les individus. La peur du lendemain, le risque de la perte de son emploi, les entreprises sur le qui-vive... tout cela crée un climat d'inquiétude et d'interrogation sur l'avenir. On ne laisse plus le temps au temps. On se sent menacé et les solidarités fortes ont tendance à s'estomper.

Pourtant, la démocratie a des exigences éthiques. " Liberté, Egalité, Fraternité " lit-on sur le fronton de nos mairies. Cela veut dire que chaque citoyen, quels que soient sa fonction et son statut, doit être reconnu et considéré. Sa dignité personnelle est sacrée. Les institutions que nous nous donnons démocratiquement doivent donc tout faire pour que chaque personne ait son dû, sa part, sa chance. Mais cela n'est possible que si chacun se sent responsable de tous.

Hélas, trop souvent nous exigeons de la société tout et son contraire : j'ai droit à ceci, à cela, c'est un dû. Alors que nous devons être conscients que nous ne pouvons jouir de l'ensemble de nos droits que si nous assumons l'ensemble de nos devoirs.

C'est à l'intérieur de chacun de nous que la synthèse doit se faire. Ainsi, nos droits à être soignés exigent que nous contribuions, en fonction de nos possibilités, à l'alimentation du budget de la sécurité sociale et que nous disciplinions nos dépenses de santé, que nous n'abusions pas. Cette complémentarité, cette solidarité entre les citoyens est le ciment de notre démocratie. Elle doit être organisée à la fois au niveau local et au niveau national. Je vous parle là d'expérience.

Au niveau local, en milieu rural, des organisations mutualistes (SICA, CUMA...) ont été créées voilà quelques dizaines d'années. Elles ont fait la force de notre agriculture. Il ne s'agirait pas de l'oublier. Actuellement, de nouvelles formes de solidarité telles que les groupements d'employeurs se mettent en place.

L'émergence de ces organisations démontre bien la permanence des principes : " aide-toi toi-même " et " l'union fait la force ".

Ces solidarités organisées au niveau local sont essentielles et fondamentales. Mais elles ne peuvent trouver leur pleine efficacité que si la Nation, l'Etat, les organisations mutualistes nationales confortent et prolongent efficacement ces initiatives territoriales. C'est bien cela " l'économie solidaire " qui depuis plus d'un siècle par la volonté de militants généreux et visionnaires a permis de corriger, d'amender, d'humaniser ce que l'on appelle " l'économie de marché ".

Il n'y aura pas de communauté nationale vivante, libre et généreuse sans la petite part de chacun à l'effort commun. Nos droits et nos devoirs font un tout indissociable.

Raymond Lacombe
Président de Sol et Civilisation

Au fil des pages ...

La SICA et le développement rural par Jean Dupuis	→ A l'apex	2
Naissance et vie d'une CUMA par Raymond Viala		3
Pleucadeuc, mobilisation de l'épargne locale d'après "La lettre d'Entente Française"	→ A l'apex	4
Groupements d'employeurs : premier bilan Extrait d'une étude du Ministère du Travail	→ A l'apex	5
Des associations contre la misère, pour plus de citoyenneté par Michel Bérard	→ A l'apex	5
Le service national en question par Jacques Voisard	/	6
Pour relever les défis du futur : promouvoir l'Economie Sociale par Jean Madec	→ A l'apex	7
Les cinquièmes Assises : 26 septembre 1996 Conclusion de Raymond Lacombe	/	8

La SICA et le développement rural

Jean Dupuis, Sol et Civilisation

La SICA, outil créé en 1920, au profit des ruraux, pourrait avoir une vocation particulière pour l'équipement des pays

La société d'intérêt collectif agricole (S.I.C.A.) a été introduite dans notre droit par la grande Loi du 5 août 1920 qui organisait la société coopérative agricole et la caisse de crédit agricole mutuel. Aux SICA revenait l'équipement rural tel l'électrification rurale, grand projet de l'époque. L'équipement étant un bien collectif territorial, les SICA étaient ouvertes à tous les habitants ruraux, sous réserve que les agriculteurs possèdent la majorité en voix aux assemblées générales.

L'origine de cette grande loi d'organisation rurale se trouve dans l'héroïsme des paysans qui ont supporté le poids principal de la Guerre des tranchées (1914-18). Le "ils ont des droits sur nous" était le signe de la reconnaissance de la Nation, mais il découlait aussi du sentiment que les valeurs rurales ayant permis de tels hommes devaient être sauvegardées en vue du bien commun à venir.

Le souci du législateur était donc de protéger un style de vie si fertile en qualités humaines, que le modèle urbain qui se généralisait pouvait détruire, non par hostilité, mais parce que les critères qu'il génère sont incompatibles avec la spécificité des milieux ruraux.

Par la suite, la modernisation des exploitations agricoles, en agrandissant les surfaces, a poussé à l'exode rural. A un point tel que l'on s'est enfin aperçu qu'agriculteurs et éleveurs, s'ils étaient essentiels à la ruralité, n'en formaient pas la totalité.

Il existe à leurs côtés d'autres catégories sociales qui sont

aussi des paysans, c'est-à-dire ceux qui font le pays et participent aux réalités rurales. La raréfaction croissante des agriculteurs et des éleveurs leur redonne une importance relative. Mais il est bien tard. Les concepts urbains juridiques et administratifs ont mis toute leur emprise sur ces acteurs de la ruralité autres qu'agricoles et la cohérence du tissu rural, toutes activités confondues, en est altérée !

Et nos SICA, justement ouvertes à toutes les catégories d'activités rurales, que deviennent-elles dans cette évolution ? Elles ont été totalement éclipsées par la réussite économique de la coopération agricole, par le succès bancaire prodigieux du Crédit Agricole. L'action du crédit et de la coopération agricoles reste certes profitable aux milieux ruraux. Mais en incarnent-ils encore l'esprit selon les critères de la Loi du 5 août 1920 ?

Alors pourquoi ne pas donner à la SICA conçue dès l'origine pour l'équipement rural une vocation particulière pour l'équipement du "pays", tel qu'il est défini par la Loi récente sur l'aménagement du territoire ? En n'oubliant pas bien sûr, que dans la tradition mutualiste, l'organisation d'un tissu social, c'est aussi de l'équipement, puisqu'il s'agit de donner à un milieu de vie les moyens de s'exprimer.

Docteur Mobylette

Et si l'Afrique se développait à notre insu ? A l'ombre d'un caïcedrat géant de Bamako, on trouvait encore il y a quelques années, un bricoleur malin que les experts des Nations-Unies appelaient le "Docteur Mobylette". Chaque matin de bonne heure, il installait sa caisse à outils au pied de l'arbre. Le bonhomme avait calculé qu'avec 2000 francs CFA¹ par jour, il pouvait facilement subvenir à ses besoins comme à ceux de sa famille. Une fois la somme empochée, il cessait de travailler, son frère prenant le relais sous le caïcedrat. Après avoir longuement observé, quelques spécialistes du développement proposèrent au Docteur Mobylette de voir les choses en plus grand, d'ouvrir un atelier dans la capitale, d'adopter des horaires fixes, et, au bout du compte, de se trouver à la tête d'une véritable entreprise. Le Docteur Mobylette mit peu de temps pour donner sa réponse. Il remercia mais refusa, estimant qu'un tel chambardement dans l'usage de la caisse à outils reviendrait à voler le travail de son frère.

¹ 1 franc CFA = 2 centimes (avant le 1.1.1994)

Besoin d'Afrique

de Eric Fottorino - Christophe Guillemain - Erik Orsenna

Editions Fayard

Histoire et avenir des CUMA dans le Rouergue

Raymond Viala

Ancien Président de la FDCUMA de l'Aveyron - Ancien Maire de Severac le Château

La "génération" CUMA ou l'invention d'une nouvelle manière de travailler et de vivre en milieu rural.

Nous traversons aujourd'hui, une crise de société qui semble limitée pour le moment à notre monde moderne occidental. " Les valeurs paysannes tant vantées depuis Xénophon et Virgile qui sont au coeur même de notre civilisation occidentale ne pourront pas survivre à l'ébranlement de cette antique stabilité... " Ainsi parle Henri Mendras, éminent sociologue, originaire de notre Rouergue dans l'un de ses ouvrages " La fin des Paysans ".

La fin d'une civilisation ? Avons-nous perdu notre âme ? Mendras ajoute : " Si l'on veut que la France redevienne un jardin et non une immense banlieue mal construite, il faut organiser cette nouvelle ruralité depuis le village jusqu'aux villes moyennes. "

De quoi sera fait demain ? La perte d'idéal, le laxisme latent, cette débandade morale qui semble s'installer chez nous, dénoncée par certains, n'est pas inéluctable.

Ainsi, je voudrais vous conter l'aventure d'un village que je connais bien, 50 ans de vie rurale.

1925-1935 : des fermes sur le Causse, des chevaux, des boeufs et des vaches, des brebis laitières, 3 à 5 salariés dans chaque ferme, 100 ha de terres et landes chacune. Grands parents et enfants cohabitaient, cela semblait immuable.

1940 : la Guerre, le départ des hommes, les prisonniers, le rationnement...

1943 : les jeunes au maquis, la résistance.

1945 : la Libération, le retour des prisonniers. Jusque-là, on s'aidait seulement pour le battage afin d'aligner l'équipe nécessaire à la " machine ". Chez nous, l'un des anciens prisonniers de guerre parle de travail en commun, pour d'autres chantiers : pommes de terre, épandage d'engrais ou de fumier, tonte des brebis.

Le plan Marshall est en route avec les premiers équipements lourds.

1945-55 : 10 années d'espoir. Un formidable élan s'installe. La JAC¹ pousse le syndicalisme et ses trois piliers : mutualité, coopération, crédit. Cet élan emporte toutes les réticences. Des jeunes de moins de 25 ans sont responsables syndicaux avec des plus âgés, mais sont aussi fous au dire des vieux.

On vient de passer à la motorisation.

1960 : Les premières CUMA² et banques de travail. Les CETA³, les GVA⁴ fleurissent. On y parle technique et rentabilité, mais aussi solidarité.

Les centres de gestion et le Crédit Agricole imposent des budgets prévisionnels et, à ces conditions, " prêtent ". On investit en matériel, parfois trop... De nouveaux bâtiments s'élèvent partout : ovins, bovins, porcins sont relogés.

Les coopératives assurent débouchés et approvisionnements.

Mais le point fondamental est la mise en route d'une nouvelle manière d'exploiter, de vivre. La CUMA vient ouvrir les chantiers nouveaux : épandages, défrichages, labours, drainages, ensilages, voire constructions de silos et bâtiments. Nos enfants naissent au milieu de ces chantiers et ne peuvent concevoir une autre manière de travailler.

On n'est plus jaloux de son voisin, sa réussite est celle de chacun. La sécurité qu'amène l'équipe est irremplaçable en cas d'accident, de maladie, d'incendie, de coup dur. C'est aussi les premières vacances pour nombre d'entre nous.

Beaucoup de villages à leur tour ont créé leurs CUMA, lesquelles très vite regroupent les plus gros chantiers de la commune, du canton, donnant aux entreprises une dimension que l'on n'aurait jamais pu imaginer : l'ensileuse traite 2500 ha depuis le Saint-Affricain jusqu'au "Séveragais".

Le personnel permanent des équipes, petites ou grandes, en est membre à part entière. L'amélioration des conditions de travail est manifeste !

" Cela ne durera pas " disaient il y a 30 ans les esprits chagrins. Mais la faculté d'adaptation aux techniques, la clairvoyance des leaders professionnels ne s'est jamais démentie.

On dit les paysans victimes de leur succès, produisant trop. Je reste serein, ces paysans sauront encore produire quantité et qualité en harmonie avec leur temps et resteront les garants d'un environnement réaliste. Bien des choses évolueront encore, mais l'esprit du travail en commun demeurera, il a vaincu l'individualisme traditionnel. Les hautes murailles et les portails pleins qui cachaient aux regards les cours de ferme de chacun ont bien disparu.

La convivialité déborde partout : chaque petite ville compte dans ses équipes sportives paysans et non paysans, sans distinction. De plus, l'accueil des citadins est devenu pour certains un deuxième métier assurant l'appoint financier nécessaire pour vivre mais aussi l'occasion de se regrouper et de communiquer. Non, l'âme paysanne n'est pas morte. Elle doit rester le garant de l'avenir. Ainsi notre vieille terre continuera à servir, à nourrir des hommes, à montrer la voie...

¹ JAC : Jeunesse Agricole Chrétienne

² CUMA : Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole

³ CETA : Centre d'Etude des Techniques Agricoles

⁴ GVA : Groupement de Vulgarisation Agricole

Pleucadeuc et la mobilisation de l'épargne locale

Histoire d'un village qui a investi ses économies pour créer les emplois de ses enfants.

VUES DE TERRAIN

Pleucadeuc est une commune de 1 384 habitants dans le Morbihan, à 35 km de Vannes. Jusqu'au lendemain de la dernière guerre, Pleucadeuc était un gros bourg de 1 500 habitants vivant sur 200 exploitations agricoles. L'exode rural a frappé durement la population : le nombre des exploitations tombe à 70 et les actifs doivent quitter leur terre pour travailler à Vannes. La population tombe à 1 050 habitants. En 1971, un nouveau maire, Joseph Briend, agriculteur ayant créé une coopérative en 1965, arrive à la mairie. Il sait que la commune mourait si elle reniait ses racines. Pourtant elle doit susciter de nouvelles ressources économiques.

Plusieurs possibilités sont étudiées, entre autres celle du tourisme rural qui est bien vite rejetée car Pleucadeuc ne possède pas d'atouts suffisants pour attirer les visiteurs.

On envisage alors des projets de micro-industrialisation locale. Mais il y a beaucoup à faire pour recevoir des entreprises. Pleucadeuc est éloigné des pôles d'attraction et des grands axes routiers. Il n'y a pas non plus d'infrastructures : pas de zone industrielle, pas de station d'épuration, etc...

Joseph Briend est tenace. En 1972, il rencontre un industriel qui lui inspire confiance par sa qualité professionnelle et sa "droiture". La municipalité s'engage à construire les équipements nécessaires (station d'épuration, accès...). L'industriel s'engage, lui, à démarrer une P.M.I. agro-alimentaire. Mais il manque une partie des capitaux.

Le capital populaire

C'est alors que Joseph Briend a l'idée de solliciter les gens du pays pour qu'ils investissent leurs économies dans l'entreprise. En cela, son expérience de coopérative agricole va lui servir. Les 250 000 F manquants (soit 56% du capital social) sont récoltés en quelques jours. Très vite, la CAP (Compagnie Alimentaire Pleucadeucienne) est créée.

La CAP démarre, en 1975 avec 7 emplois. Elle en compte aujourd'hui 120. L'opération a été une réussite et a donné confiance aux petits actionnaires. Dès la première année de fonctionnement, l'entreprise a versé un dividende substantiel. L'action de la CAP a connu une belle ascension : sa valeur a été multipliée par 10 en 10 ans, ce qui a accru la confiance de la population et facilité l'étape suivante...

En 1978, la SBDD (Société bretonne de découpe de dinde) démarre avec un capital de 2 100 000 F dont 57% souscrits par 160 épargnants locaux. La SBDD emploie actuellement 550 personnes, originaires de 36 communes environnantes.

En 1982, c'est l'implantation de la SMMO (Société de matériaux moulés de l'Ouest) au capital de 1 130 000 F souscrits à 60% par des particuliers au nombre de 60. Elle fabrique de la pierre et de l'ardoise reconstitués, utilisables comme parement ou matériau d'ornement. La SMMO employait 15 personnes au départ ; aujourd'hui, elle compte 45 employés.

Il est important de noter que ces trois entreprises sont des sociétés anonymes au capital desquelles la commune n'a apporté aucune participation financière. Par contre, la municipalité a coopéré au maximum avec les industriels pour que la commune leur offre le maximum de conditions favorables à leur implantation.

D'autre part, l'effet d'entraînement et d'exemplarité sur d'autres créateurs d'activités est remarquable. Trois nouvelles sociétés ont été créées par la suite. Elles emploient 45 personnes.

Un bilan positif : Pleucadeuc revit.

On répertorie 700 emplois directs et beaucoup d'autres emplois dans le commerce et l'artisanat. Pleucadeuc accueille des artisans nouveaux : 2 feronniers, 1 garagiste, 1 couvreur, 1 paysagiste... Une cinquantaine de personnes vivent de ces professions. Depuis 1980, les professions libérales s'installent : médecin généraliste, infirmière à domicile, kinésithérapeute, pharmacien, dentiste, architecte, coiffeuse, comptable, etc...

Et comme aime à le rappeler Joseph Briend : " En 1980, Pleucadeuc comptait 1 050 habitants. Aujourd'hui, nous sommes 1 400. Nous pourrions avoir 3 000, peut-être 4 000 habitants, si tous les gens qui travaillent dans les entreprises habitaient sur la commune. Mais il était indispensable que cette réalisation apporte quelque chose aux communes alentour. Nous avons développé l'emploi local à Pleucadeuc, mais aussi maintenu l'emploi de la petite région. "

D'après " La lettre d'Entente Française ", mars 1995

Groupements d'employeurs : premier bilan

Aujourd'hui, environ cent groupements d'employeurs emploient près de 1 800 salariés dans les secteurs non agricoles, auxquels il faut ajouter 800 groupements agricoles, regroupant 2 000 salariés. La Loi du 25 juillet 1985 permet à des agriculteurs, des artisans, des P.M.E. de se réunir dans une association loi 1901, pour embaucher en commun un ou plusieurs salariés qu'ils n'auraient pas la possibilité, seuls, d'employer. Cette formule permet à des agriculteurs de faire face à des pointes de travail ou de bénéficier d'un repos hebdomadaire. Autre exemple, ce groupement d'employeurs du sud-est qui emploie 3 salariés pour 35 adhérents de petite taille, opérant dans des activités très différentes : des P.M.E. de secteurs divers, un GIE, des associations culturelles et sportives...

Il a été créé pour assurer des services administratifs comme le secrétariat ou la comptabilité. Puis son activité s'est progressivement étendue à des prestations fiscales, sociales, de gestion ou encore informatiques auprès de petites entreprises, qui, sur ces postes, ne pouvaient pas embaucher à temps plein, ni même à temps partiel.

Les promoteurs de ce groupement estiment qu'il a permis la consolidation et l'expansion de petites entreprises, en leur offrant la possibilité de partager des salariés sur des prestations administratives. Ce groupement d'entreprises complémentaires a par ailleurs favorisé le développement d'un réseau commun de clientèle ainsi que des liens de solidarité qui peuvent se concrétiser, par exemple, par des prêts réciproques d'équipement. Pour les salariés, la formule est intéressante : leur emploi est plus

stable. Confrontés à plusieurs offres d'emploi à temps partiel, ils n'ont qu'un seul contrat de travail.

Si quelques groupements agissent tels des entreprises d'intérim, cette dérive reste heureusement l'exception.

Le climat de confiance, la volonté effective de participer à l'association, apparaissent comme des facteurs essentiels du succès du groupement. L'adhésion commune au projet et la volonté de partenariat entre les entreprises confèrent aux groupements d'employeurs un rôle de renforcement du tissu économique local. Ils contribuent à créer des liens de solidarité nouveaux.

Extraits des Premières Synthèses d'une étude sur les groupements d'employeurs menée par le Ministère du travail - février 1996

Des associations contre la misère, pour plus de citoyenneté

Michel BERARD - Association "Voisins et Citoyens", Méditerranée

Vingt-six familles à faibles revenus réhabilitent leurs appartements grâce à l'aide technique de " l'atelier de quartier " animé par les compagnons bâtisseurs dans le Xème arrondissement de Marseille.

L'association des " Jardins de la Garde ", près de Toulon, gère un hectare de terrain communal divisé en 43 jardins, attribués par le CCAS* à des familles pauvres.

L'association " d'aide aux déplacements entre Lure et Lubéron " (ADELL) créée par le Secours Catholique, anime un réseau de co-voiturage qui permet aux personnes isolées sans moyen de locomotion de se rendre au marché, chez le docteur, etc, dans les Alpes de Haute-Provence.

L'association SHEBBA qui regroupe 250 femmes musulmanes du quartier de la Busseruve à Marseille anime un salon de coiffure où les femmes de la cité peuvent " garder ou retrouver une image plaisante de soi ".

Depuis la fin des années 1980 émergent des initiatives de ce type. Elles sont le produit d'une multitude de relations d'entraide, de troc, d'échange, de solidarité de voisinage, familiales ou ethniques. Elles améliorent la vie quotidienne des personnes touchées par la misère et renforcent la société locale. La participation de tous à l'action collective permet

de passer de la dépendance à l'échange et au partage, dans des relations où chacun retrouve sa dignité et peut exercer sa citoyenneté.

Il est difficile de prévoir l'évolution de ces actions qui ressurgissent à chaque période de crise. Elles révèlent l'importance de la pauvreté actuelle. Les " acteurs " locaux désespèrent de trouver un emploi, ils agissent par nécessité et non par choix. Leur objectif n'est pas de bâtir une nouvelle société mais de vivre au mieux le présent, de survivre ! Leur volonté est de le faire de façon solidaire.

Il ne faudrait pas, par naïveté ou par cynisme, faire croire que réside là la solution à la crise et aménager l'inacceptable : la société duale.

Le troc, l'autoproduction, l'entraide de proximité ne peuvent être la réponse à une crise mondiale, dont les experts les plus sérieux soulignent la dimension structurelle. Cependant, dans le contexte actuel, ces solidarités " nouvelles " sont une des seules possibilités pour des millions de personnes d'agir positivement dans la société locale. Tel est le paradoxe que nous devons dépasser en trouvant les moyens adaptés au soutien de ces initiatives.

* CCAS : Centre Communal d'Action Sanitaire et Sociale

Le service national en question

Jacques Voisard - Président du Comité de décentralisation

TRIBUNE

Depuis une bonne vingtaine d'années, le service national est en question par pulsions périodiques. Dans ce domaine, comme dans d'autres, à retarder réflexions et décisions, les repères se perdent, l'idéologie superficielle prend le pas sur les raisonnements. Et pourtant, il s'agit pour la France et son futur européen de choix qui intéressent trois composantes essentielles de cet avenir commun : l'esprit et l'effort de défense, les relations entre la nation et sa jeunesse, la cohésion de la société française notamment dans sa dimension territoriale. Ce texte n'a d'autre ambition que de participer à cet effort de réflexion.

Dans ce domaine, comme dans bien d'autres, nous sommes aussi incertains qu'écartelés :

Peu importe que la relation " service militaire et pacte républicain " soit historiquement discutable, force est de reconnaître qu'elle marque notre histoire récente et qu'elle imprègne une bonne partie de l'opinion. Faut-il supprimer ce qui apparaît comme l'expression d'un lien utile entre la nation et la jeunesse ?

La participation à des systèmes d'alliance en Europe ou en Afrique comme à des interventions dans le cadre de l'ONU nécessitent des unités entraînées mobilisables sans délai, ou presque. Faut-il y maintenir des spécialistes issus du contingent ? Est-il nécessaire que leurs unités de soutien qui, elles, restent en métropole, soient professionnelles ?

Autre aspect, la menace de déstabilisation interne (terroriste ou "pacifiste"...). La mondialisation des phénomènes économiques, culturels, religieux et médiatiques, la cohabitation forcée d'états de niveau de bien être et de comportements politiques différents font que ce n'est pas se hasarder que de penser que les menaces terroristes ne sont pas susceptibles de diminuer. Faut-il confier la tâche de maîtriser ces actions aux seuls professionnels ? Ou faut-il au contraire y intéresser une part croissante de la population à travers une forme spéciale d'obligations militaires ? Bien plus, en diffusant ainsi dans le corps social français cet esprit de défense, élément consubstantiel d'un pacte républicain renouvelé, ne rendons-nous pas encore plus crédible notre force de dissuasion ou d'intervention ?

Il est d'autant plus nécessaire de se poser ces questions que la société française évolue dangereusement. Les liens sociaux se distendent et parfois disparaissent dans des parties entières du territoire : une urbanisation mal maîtrisée, une désertification territoriale qui s'accélère, la concentration de la population active sur une partie de plus en plus réduite de notre sol en sont les manifes-

tations les plus apparentes. Du coup, la capacité d'intégration sociale ou étrangère, basée sur la reconnaissance individuelle et non communautaire vacille.

Les restrictions budgétaires des dix ou quinze dernières années, l'impossibilité semble-t-il de rendre un peu plus flexibles les personnels dont disposent les administrations de l'Etat, mais aussi les entreprises, ont conduit à l'extension des protocoles et des formes civiles. Cet appel à un concours croissant de jeunes gens du contingent, donne l'impression fort désagréable de piller la jeunesse pour masquer les défaillances ou les insuffisances de la puissance publique ou de la société. Il y a pourtant des besoins, comment les satisfaire ? La question est posée.

Ce sont les faits et non une pensée teintée d'idéologie qui donnent à toute réflexion et décision concernant le Service National, militaire ou civil, une dimension politique et pas seulement technique ou budgétaire. Que veulent la nation, la démocratie et la société françaises ? Quelles sont leurs libertés de manoeuvre et leurs contraintes ? Quelles sont les valeurs incontournables ? Il faut un débat dans le pays et au parlement et cesser de traiter de ces problèmes entre initiés. Un débat politique ne saurait se limiter à la simple discussion autour des chiffres. Il faut les comparer à d'autres interventions budgétaires et en mesurer l'impact sur nos vrais équilibres sociaux et sur notre cohésion nationale. Et n'oublions pas que ce fut le grand mérite du service national dans sa forme militaire que de démontrer pendant longtemps le rôle intégrateur et la vertu civique du temps passé au service de la nation.

Il faut se dire que le débat sur le service national est en fait un débat sur les voies et moyens pour éviter que la démocratie en France ne s'affaiblisse parce qu'incapable de poursuivre dans des conditions différentes du passé ce modèle français d'intégration étrangère ou sociale dont découlent nos lois et nos moeurs.

Pour relever les défis du futur : promouvoir l'Economie Sociale

par Jean MADEC - Sol et Civilisation

“ L'Economie sociale ” est très présente dans l'économie et la société modernes. Elle l'est singulièrement en France et plus spécialement en milieu rural où sont nées et se sont développées depuis plus d'un siècle coopératives, mutuelles, associations... L'essor de l'ensemble témoigne de sa nécessité. Pourtant, dans le monde actuel, cette réalité est souvent mal connue ou reconnue ; certains estiment même que les formes de l'Economie Sociale sont davantage l'expression du passé que la promesse d'un avenir meilleur.

L'Economie Sociale a une histoire, riche et mouvementée, faite d'adaptations permanentes au contexte. Les fondateurs, politiquement de gauche ou de droite, avaient en commun le concept de solidarité et d'entraide pour l'ascension sociale et économique des adhérents et associés. Entre capitalisme et collectivisme, la notion de “ tiers-secteur ” prenait tout son sens.

Mais qu'en est-il aujourd'hui, alors que le système soviétique s'est effondré et qu'il n'y a plus de débat sur des modèles de société concurrents ? Les “ utopistes ” de tous bords semblent avoir disparu au profit de la “ pensée unique ” ou/et du “ politiquement correct ”. Est-ce donc que tous les problèmes sont résolus ?

Il semble au contraire que chacun s'interroge sur l'avenir, notamment celui des jeunes. Le sentiment que le libéralisme triomphant n'apporte pas la richesse et le bonheur immédiatement et pour tous, est latent.

Alors, paradoxalement, on se tourne vers “ l'Etat-providence ” pour compenser, tant bien que mal, les excès et les inconvénients d'un système libéral ouvert sur le monde. Davantage de libéralisme génère donc davantage d'Etat-providence. Or, pour distribuer, il faut d'abord ponctionner, et l'histoire des peuples montre que les ponctions ne sont pas sans limites. Jusqu'où ce mécanisme de **solidarité institutionnelle** tiendra-t-il ?

Existe-t-il des solutions alternatives ?

Un élément de réponse à cette dernière question se trouve résumé par une expression anglo-saxonne : le “ **self-help** ”⁽¹⁾, c'est à dire la **solidarité volontaire et active** du couple “ aide-toi toi-même ” et “ l'union fait la force ”. Le self-help, c'est-à-dire l'Economie Sociale, est d'autant plus d'actualité que la crise de société est plus fortement ressentie.

Ainsi, l'Economie Sociale est essentielle pour l'avenir du milieu rural. Lorsque les poids économique et politique d'un groupe diminuent en valeur relative, son aptitude à se faire entendre et comprendre diminue plus que proportionnellement, sauf s'il démontre une cohésion et une solidarité internes fortes. C'est pourquoi le **milieu rural** doit renforcer et faire reconnaître sa spécificité, comme l'agriculture l'a fait autour de ses structures syndicales et d'économie sociale.

Il est temps que les élèves de l'ENA apprennent ce qu'est l'Economie Sociale, que les juristes sachent penser et rédiger des textes de lois et de décrets pour elle (et non en dérivés du système dominant) et surtout que les politiques en admettent la réalité et prennent en considération ses perspectives pour l'avenir.

Les chiffres de la Commission Européenne (4 mars 1993) sont éloquentes :

“ L'Economie sociale, dans la Communauté, ce sont des **coopératives** : 63 millions de membres, plus de 370 milliards d'écus de chiffres d'affaires ; des **mutuelles** de prévoyance : 47 millions de sociétaires, un chiffre d'affaires de 22 milliards d'écus ; 25 millions de familles couvertes par des coopératives et des mutuelles d'assurance pour un chiffre d'affaires de 40 milliards ; et enfin 40 millions d'associés et 3 millions de salariés animant des **associations** ”.

Il est temps que les structures mêmes de l'Economie Sociale, aujourd'hui trop souvent contraintes par l'urgence, n'épuisent pas toute leur capacité de réflexion et de négociation à s'adapter aux exigences du système capitaliste pour poursuivre et soutenir la concurrence. Il faut désormais revendiquer fermement une place ès-qualité pour l'Economie Sociale, dans sa diversité, **au niveau de l'Union Européenne**, pour bâtir le monde de demain, où les acteurs seront appelés à participer davantage.

Les efforts à conduire sont considérables. Il suffit de rappeler le décalage de rapports de force entre les supercentrales d'achat et les coopératives agricoles par exemple qui, elles, (contrairement aux autres formes juridiques), ne peuvent se délocaliser pour en prendre la mesure. Les “ dominés ”, au nom même des principes de concurrence et d'équité, doivent être mis en état de réagir efficacement.

L'économie sociale, dans sa diversité, est une forme d'organisation éminemment **moderne** et d'avenir, parce que d'essence humaniste, face aux excès d'un libéralisme dominant à l'échelle mondiale.

(1) voir “ L'économie sociale face à l'ultra-libéralisme ” Jacques Moreau

Nous avons cherché par ces quelques exemples à démontrer que les hommes ensemble, réunis autour d'un intérêt commun, sont plus forts. L'importance et la permanence des structures mutualistes (coopératives, assurances...) en France et en Europe démontrent combien ce secteur est important du point de vue économique et social. Notre agriculture ne tire-t-elle pas sa force des organisations mutualistes qui la structurent ? L'émergence de nouvelles formes de solidarité entre les hommes n'en est-elle pas la preuve ?

Mais attention, même si nous ne croyons pas que l'économie sociale soit la panacée pour réduire la "fracture sociale", elle repose sur des valeurs humaines auxquelles nous tenons : solidarité, entraide, partage des risques et des aléas de la vie. Or, ces valeurs tendent à disparaître dans le fonctionnement de nos sociétés.

Entre le "tout Etat" et le "tout individuel", nous devons maintenir et développer le secteur de l'économie sociale. Nous devons organiser la solidarité entre les hommes. Il y a va de notre intérêt : celui de chacun d'entre nous, celui de nous tous.

Raymond Lacombe

26 septembre 1996 : 5èmes Assises de Sol et Civilisation

La plupart des milieux ruraux ont conservé des valeurs humaines qui sont à la base du fonctionnement de notre société : capacité à gérer un milieu complexe, conscience et prise en charge de l'intérêt commun, solidarité, respect de l'autre, etc... Cette idée est un des fondements de la réflexion de Sol et Civilisation.

Elle nous a poussés à réfléchir aux conditions d'une meilleure répartition des hommes et des activités sur le territoire, d'un meilleur aménagement du territoire. Mais qui dit aménagement du territoire, dit complémentarité, équilibre entre les villes et les campagnes. Or ces deux pans de notre territoire ont tendance à s'ignorer.

Nous souhaitons lors de la journée du 26 septembre réfléchir aux moyens à mettre en oeuvre pour qu'urbains et ruraux, ensemble, prennent en charge leur territoire.

Renseignements : 48.05.53.11

Le troisième numéro de la Lettre de Sol et Civilisation

sera consacré à la synthèse du colloque "Le vivant, les territoires, la qualité : quelle stratégie pour les acteurs d'aujourd'hui", organisé par Sol et Civilisation le 12 juin 1996 au Puy-en-Velay.

Nous sommes confrontés à des problèmes de qualité dans des domaines stratégiques tels que les grandes entreprises ou l'agriculture : qualité de la nature, qualité de l'eau, qualité des produits... L'actualité du marché de la viande bovine est malheureusement démonstratrice de cet état de faits.

La société redécouvre la nature et s'interroge sur son espace, sur la convivialité de ses territoires, de sa nourriture.

Ce type de problèmes est extrêmement complexe à gérer, notamment parce qu'il fait intervenir un grand nombre d'acteurs.

Pourtant, il existe des méthodes et des outils pertinents qui permettent de les appréhender, de les gérer au mieux de l'intérêt commun.

La lettre de Sol et Civilisation :

Directeur de publication : Raymond Lacombe
Secrétaire de rédaction : Carine Auzanneau
Maquette : Annie Borgeaud